

Le journal des informations communales

EDITO DU MAIRE

Chers concitoyens,

Le printemps vient d'arriver, nous avons quitté l'hiver mais malheureusement la crise sanitaire demeure et se renforce. L'aggravation de la situation début mars 2021 a conduit les pouvoirs publics à durcir leur position avec le couvre-feu pour toute la France. Sans amélioration significative, les restrictions viennent d'être augmentées sur le département du Nord avec un confinement de quatre semaines minimum.

Dans ce contexte et sur cette période, le Conseil Municipal n'avait pas accepté d'assouplir les activités associatives en extérieur et avait pris des positions plus restrictives par rapport aux communes voisines que nous assumons. L'évolution de la situation semble démontrer que notre extrême prudence était justifiée. Le respect des gestes barrières et la vaccination massive restent les seules solutions pour sortir de cette terrible année que nous venons tous de vivre avec la disparition de certains de nos proches.

Mais notre responsabilité collective et individuelle et notre comportement sur le respect des règles sont aussi un élément essentiel afin d'entrevoir une amélioration. Je sais pouvoir compter sur vous tous, mes chers concitoyens, pour, à l'échelle de notre commune, montrer le bon exemple et suivre la réglementation.

Nous attendons tous la sortie de cette crise pour reprendre une vie normale dans notre village. A cette occasion, je voudrais saluer l'engagement des professionnels de santé de notre territoire et les soignants de notre commune qui, avec l'appui de la Pévèle Carembault, ont permis l'ouverture d'un deuxième centre de vaccination à Pont à Marcq que viennent d'accepter le Préfet et l'Agence Régionale de Santé. Il ouvrira dès ce samedi 27 mars.

Pour l'actualité locale, l'enquête publique sur la révision du PLU s'est achevée le 17 mars 2021 et nous attendons le rapport de monsieur Huyghe, commissaire enquêteur pour examiner et ajuster notre projet du PLU révisé en fonction de ses conclusions et de ses recommandations. Une adoption avant l'été 2021 est enfin envisageable pour les citoyens qui attendent le nouveau PLU révisé, sur lequel nous travaillons depuis 2013, pour mettre en œuvre leur projet.

Par ailleurs, le budget a été voté le 24 mars 2021 et repose sur la poursuite d'une gestion rigoureuse, la stabilité des taux de fiscalité et laisse une part d'investissement de l'ordre de 500 000 € après les gros investissements portés de 2017 à 2020 sur le mandat précédent (ateliers communaux, école maternelle et Marque Page).

Comme nous l'avions indiqué, priorité à l'entretien et l'amélioration du patrimoine existant. Les principaux travaux repris à ce programme d'investissement 2021 concernent l'aménagement de la garderie périscolaire au sein de l'école dans les locaux de l'ancienne médiathèque, le déplacement de la salle des enseignants (démarrage début mai) et la rénovation des toitures de l'école primaire et de la salle des fêtes (début prévisionnel du chantier juin 2021).

Enfin, des projets d'études permettront d'organiser et de travailler sur les aménagements des espaces publics de notre commune pour les prochaines décennies. Une équipe de maîtrise d'oeuve a d'ailleurs été retenue et débutera une mission d'environ un an à compter d'avril 2021 pour nous accompagner à la réflexion sur notre cadre de vie. Comme nous nous y étions engagés, cette étude intègre des ateliers participatifs et une consultation citoyenne afin que, tous ensemble, nous préparions pour demain ce que nous voulons pour Ennevelin.

Même à distance et sans pouvoir vous rencontrer autant que nous le souhaitons, les élus poursuivent la mission que vous leur aviez confiée le 15 mars 2020 et tiennent leurs engagements.

Au plaisir de vous revoir très vite pour échanger en présentiel.

Continuez à prendre soin de vous et à respecter les règles de prudence.

A bientôt,

Votre maire, Michel Dupont



ELECTIONS

Les élections régionales et les élections départementales se dérouleront le dimanche 13 juin pour le 1^{er} tour et le dimanche 20 juin pour le 2^è tour. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.

Notre commune est composée de deux bureaux de vote pour chaque élection. Les deux scrutins ayant lieu simultanément, nous serons dans l'obligation d'ouvrir deux nouveaux bureaux de vote et ce changement aura un impact sur les bureaux existants.

Certains électeurs seront concernés par un changement de localisation de leur bureau de vote et seront donc avertis, par courrier, en temps utile, des nouvelles dispositions prises pour ces deux scrutins.

Inscription sur les listes électorales

Vous avez emménagé à Ennevelin depuis les dernières élections municipales de 2020 et n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales pour voter lors des prochains scrutins ? **Vous avez jusqu'au vendredi 7 mai inclus pour faire votre inscription**.

Deux possiblités :

- en vous présentant en mairie avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité
- en ligne sur www.servicepublic.fr avec les mêmes justificatifs à scanner à votre demande

Pour les jeunes Ennevelinois arrivant à l'âge électoral, les inscriptions se font d'office via l'INSEE. Il est toutefois préférable de vérifier auprès des services de la mairie que l'inscription a bien été prise en compte.

<u>Nous vous rappelons</u> que vous devez <u>obligatoirement</u> présenter un titre d'identité pour voter. Votre carte d'électeur ne suffit pas. Pour les nouveaux inscrits, ils recevront leurs cartes électorales à partir du 9 mai.

Appel à candidatures pour les fonctions d'assesseurs et de scrutateurs

Pour ces suffrages, nous devons constituer réglementairement 4 bureaux de vote.



Ceux-ci seront tenus par les élus mais nous sollicitons la population pour compléter les équipes pour ces deux journées pour les fonctions d'assesseur (tenue du bureau de vote avec 2 élus) et de scrutateur (dépouillement). Il s'agit d'un acte citoyen enrichissant.

La disponibilité requise est de 2 h consécutives dans la journée entre 10h et 16h pour la fonction d'assesseur et à partir de 18h pour être scrutateur.

Vous pouvez adresser votre candidature à : mairie@ville-ennevelin.fr

Rappel des gestes barrières

En cette période de crise, nous vous rappelons que les gestes barrières devront être respectés par les électeurs à savoir :

- le port du masque est obligatoire
- un marquage au sol sera matérialisé vous permettant de respecter les distances,
- des bornes de gel hydroalcoolique seront à votre disposition pour vous désinfecter les mains
- munissez-vous de votre stylo pour signer les listes d'émargement.

Vote par procuration - Nouvelles dispositions

A compter du 6 avril 2021, une nouvelle procédure sera ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale. Cette procédure partiellement dématérialisée, intitulée **Maprocuration**, est complémentaire de la procédure papier d'établissement des procurations, qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique.

Ce dispositif Maprocuration se déroule en trois temps :

- L'électeur mandant (celui qui donne procuration) saisit en ligne sa demande après s'être authentifié via FranceConnect; la validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier à 6 caractères
- Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité. L'officier de police judiciaire (OPJ) vérifie l'identité de l'électeur sur le portail dédié ; l'identité de l'électeur apparait ainsi à l'écran et l'OPJ peut ainsi la contrôler. La validation sur le portail par l'OPJ déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration vers la commune d'inscription du mandant
- La mairie se connecte sur le portail dédié, procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans la commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou invalider la procuration. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée à sa demande.

PARIS ROUBAIX

Dimanche 11 avril



Le dimanche 11 avril devait avoir lieu la 118^e édition classique du Paris-Roubaix, ainsi que la première édition du Paris-Roubaix Femmes et le Paris-Roubaix Juniors.

Il semblerait que la course puisse être reportée mais la question n'a pas encore été tranchée par les autorités.

A l'heure où nous imprimons l'Ennevel'info, nous n'avons pas encore l'information définitive du report.

Si une réponse nous est donnée après la parution, nous ne manquerons pas de vous la communiquer sur notre site internet et sur les réseaux sociaux.

ENVIRONNEMENT

Etude Cadre de vie

Conformément à ses engagements, la commune a initié la démarche de l'étude «Cadre de vie» depuis septembre dernier. Pour répondre à cet enjeu, un cahier des charges a été rédigé exposant les paramètres structurants et réglementaires de notre village, son patrimoine existant, son environnement naturel et urbain, les espaces publics et leurs usages, la mobilité ... en intégrant largement la dimension participative de la mission.

A la suite de l'appel d'offres, c'est l'Atelier POWA qui a été retenu pour nous accompagner dans ce projet. Il est assisté par l'Atelier de l'OURS et le cabinet IRIS CONSEIL.

Cette équipe pluridisciplinaire est composée d'architectes urbanistes, d'ingénieurs VRD-mobilité-réseaux, d'ingénieurs paysagistes, hydrologues et écologues urbains.

Cette étude se déroulera sur environ une année pour permettre d'engager avec la population une réflexion collective via des ateliers et réunions que le cabinet est en charge de présenter et d'animer.

Vous serez informés au fur et à mesure des rendez-vous qui vous seront proposés afin d'accompagner les élus pour imaginer une stratégie ambitieuse et réaliste pour notre commune pour les décennies à venir.

Rucher communautaire

La commune d'Ennevelin et l'Association « Abeille en Terril » s'associent pour créer dans notre village un rucher communautaire. Celui-ci s'inspire des jardins ouvriers : c'est un terrain sécurisé que se partagent les adhérents d'une association qui ne peuvent accueillir des ruches chez eux.

Ainsi nous avons mis à disposition une surface délimitée dans l'Espace Naturel Des Rotours. Cet espace de 150 m² accueillera dès les beaux jours quelques ruches, propriété des adhérents de l'association. A terme, ce rucher pourra accueillir une vingtaine d'habitacles. En parallèle, une prairie fleurie de 500 m² sera ensemencée par nos soins afin de faciliter le travail des abeilles.

L'objectif de ce rucher est de nous familiariser avec la présence des abeilles sur notre territoire et de pouvoir observer leur activité et leur rôle primordial en faveur de la biodiversité par la pollinisation des fleurs.

Des actions pédagogiques de sensibilisation (animations, interventions, démonstrations) seront menées dans les prochains mois dans l'école et auprès de personnes intéressées afin de susciter éventuellement des vocations (apiculture,

défense de l'environnement, écologie, protection de la biodiversité, etc.)

Cette action contribue à améliorer notre programme de développement des initiatives écologiques



Renaturation de la Marque



Les travaux de « renaturation » de la Marque sur notre commune, évoqués dans notre dernier bulletin municipal, ont commencé depuis 2 semaines.

Les abattages d'arbres concernent dans un premiers temps le site du bas de la Bosse (Marais de la rue Jules Ferry en rive gauche de la Marque).

Pour rappel, ce projet a pour objectif d'aménager 1500 mètres linéaires de la Marque et du courant du Pont Thibaut, d'améliorer la qualité des différents habitats (écosystèmes), de préserver et consolider les berges, d'assurer la franchissabilité piscicole, et de favoriser un bon fonctionnement des zones humides. L'aménagement de ces espaces participe à la continuité écologique et à l'amélioration de la biodiversité sur notre commune.

Les merlons seront supprimés permettant ainsi d'augmenter la capacité d'expansion naturelle pour diminuer le risque «inondation» sur notre territoire. Ce projet aura aussi à terme, une vocation touristique, puisqu'il a pour objet de créer plusieurs cheminements piétonniers le long du cours d'eau.

Nettoyons notre village - compost

La propreté du village et la beauté de notre environnement sont des sujets auxquels nombre de nos concitoyens sont attachés. Nous avons à cœur de lutter contre toutes les incivilités, dépôts sauvages d'ordures et déjections canines. C'est pourquoi nous voulions organiser le Samedi 17 Avril une opération « Ensemble, Nettoyons notre village ».

Malheureusement, les récentes dispositions gouvernementales nous obligent à annuler cette opération et à la reporter à une date ultérieure, lorsque les conditions le permettront.

Outre cette journée de nettoyage collectif, nous souhaitons dès à présent participer à une nouvelle action de recyclage sur la commune en mettant à disposition des containers pour récupérer les masques chirurgicaux usagés. Ceux -ci seront en accès libre devant la mairie, l'école et la médiathèque. Nous espérons de ce fait qu'ils soient moins nombreux à joncher nos espaces publics.

Un container de récupération de cartouches d'encre sera également à votre disposition en mairie dès la semaine prochaine.

L'ensemble de ces mesures contribue à responsabiliser la population aux pratiques durables pour préserver notre environnement. De ce fait, nous encourageons et félicitons toutes les initiatives citoyennes individuelles s'engageant dans cette démarche qui associent activités sportives ou balades en famille et ramassage des déchets.

Nous avions également programmé une distribution annuelle de compost. Celle-ci était prévue le samedi 10 avril et sera reportée ultérieurement.

Nous ne manquerons pas, lors d'une prochaine information, de vous donner plus de précisions quant à l'organisation de ces opérations.

COMMUNICATION

Alerte SMS

Afin de vous transmettre des informations importantes, la mairie d'Ennevelin travaille sur la mise en place d'une alerte « infos » par SMS. Ces SMS resteront tout à fait occasionnels et concerneront uniquement des messages urgents.

Ce service entièrement gratuit sera déployé prochainement. Cette alerte ne remplacera pas votre information mensuelle papier.

Nous avons besoin pour mettre en place ce service, de votre autorisation et de la communication de votre numéro de portable. Ces renseignements restent confidentiels et vous pouvez à tout moment suspendre ce service ou modifier vos coordonnées. Conformément aux recommandations de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), les informations ne sont recueillies et traitées que pour un usage exclusif au service Alerte SMS correspondant aux missions de la collectivité responsable du traitement. Ces données personnelles ne font l'objet d'aucun autre traitement ni d'aucune autre communication à des tiers.

Si vous souhaitez y adhérer, nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire joint à cet Ennevel'info et le retourner par mail à mairie@ville-ennevelin.fr ou le déposer directement en mairie.



TRAVAUX

Marchés publics - travaux et études

La commune va mener des travaux de rénovation de ses bâtiments en 2021.

Prévus depuis plus d'un an, reportés du fait de la crise sanitaire, les travaux de remplacement des toitures de la salle des fêtes et de l'école primaire démarreront en juin et s'achèveront fin août. Ils ont été attribués à la société DUBOIS Couverture de Nieppe pour le lot couverture (157 495,92 € HT) et à la société Jean VANDENDRIESSCHE de Croix pour le lot peinture (17 603,75 € HT). Pour ces travaux, nous avons d'ores et déjà obtenu une subvention de 22 461,21 € au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et de 56 809,00 € au titre de la DSIL (Dotation de Solidarité à l'Investissement Local).

Parallèlement, suite à l'intégration de la médiathèque dans le nouvel équipement culturel La Marque Page, les anciens locaux dédiés à la bibliothèque dans l'école primaire ont été libérés et seront destinés à accueillir la garderie périscolaire. Des travaux de transformation sont nécessaires, avec notamment le déménagement de la salle des enseignants dans l'ancienne salle des poussins depuis que le relais petite enfance a, également, rejoint les locaux de la Marque Page. La consultation pour ces travaux vient de s'achever et ils ont été attribués aux entreprises SYLVAGREG de Lomme pour le gros œuvre étendu, GODIN MAN de Erquinghem Lys pour la plomberie, MAZINGARBE de Sainghin en Mélantois pour l'électricité et RUDANT ET FILS de Tourcoing pour la peinture/sol souple.

Ce marché aura un coût total de 135 651,37 € HT. Ces travaux démarreront fin mars pour s'achever courant août afin que le service de garderie puisse démarrer la prochaine année scolaire dans ces nouveaux locaux en septembre.

Une subvention de 32 681 € a déjà été obtenue de la part du Département au titre du dispositif Villages et Bourgs – plan de relance. D'autres demandes de subventions sont en attente de réponses pour ces deux marchés.

Parallèlement, la commune a également lancé, en décembre 2020, une consultation pour une mission de réalisation d'une étude d'amélioration du cadre de vie. Ce marché de prestations intellectuelles a été attribué à l'Atelier POWA de Lille, pour un montant de 38 690 € HT. Cette mission qui démarrera en avril devrait durer environ un an.



VIE ECONOMIQUE

La cheminotte



Artisane boulangère et investie dans le domaine de l'Agriculture biologique depuis plusieurs années, Marion Godiard a créé la Boulenc'Cheminotte en 2018. Un petit fournil mobile, biologique et pédagogique qui permet, d'une part, la production de pains paysans bio 100% au levain naturel et cuits au four à bois et, d'autre part, des interventions pédagogiques en milieux scolaires et établissements spécialisés autour de fabrications boulangères à l'ancienne. Le projet s'attache à sensibiliser petits et grands à des notions d'écologie liées à l'alimentation mais aussi à revaloriser les cultures de blés anciens en Région Nord (réseau Initiatives Paysannes ADEARN).

Actuellement basée sur la Ferme du Champs des Reinettes, 20 route Nationale à Ennevelin (hameau du Pont Thibault) la Boulenc' Cheminotte s'est ancrée dans un réseau de proximité en Pévèle fournissant différents relais (AMAP*, marchés et fermes biologiques en vente directe).

Aujourd'hui, le fournil nécessite d'être installé dans un espace plus adapté à de nouveaux besoins, notamment avec l'arrivée d'un nouveau four à bois. Pour cela, elle recherche un local construit, idéalement 40m2, avec une large ouverture (type porte de garage), un accès à l'eau, l'assainissement et l'électricité et pose d'une cheminée envisageable. Si vous connaissez un espace pouvant correspondre et avez à coeur de soutenir le projet de la Boulenc' Cheminotte dans notre commune, n'hésitez pas à contacter Marion Godiard.

Pour tous renseignements:

Marion GODIARD - La Boulenc' Cheminotte

Facebook: La Boulenc' Cheminotte

site web: lacheminotte.wixsite.com/boulenc-cheminotte

Tel: 0684065742 - Mail: lacheminotte@gmail.com

PÉVÈLE CAREMBAULT

200 € offerts pour acheter un vélo électrique



La Pévèle Carembault prend à cœur de sensibiliser ses habitants aux modes de déplacements doux. Avec ce dispositif d'aide financière, elle contribue au développement de la pratique du vélo au quotidien en incitant les habitants à choisir ce moyen de transport pour se rendre au travail, faire leurs courses ou tout simplement se balader.

Le dispositif 2021 sera activé dès le jeudi 1er avril à 9h. A partir de cette date, rendez-vous sur le site internet de la Pévèle Carembault (www.pevelecarembault.fr) et remplissez le formulaire de demande de subvention. N'oubliez pas de fournir, par téléchargement, un justificatif de domicile, une copie de votre carte d'identité ou de votre passeport, un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) et un devis du vélo que vous souhaitez acquérir. Attention : le vélo doit être acheté après le 1er avril.

Lors du Conseil communautaire du 15 février 2021, les élus ont voté une enveloppe de 75 000 € pour ce dispositif. Il sera actif tant que les fonds ne seront pas épuisés. Ne tardez donc pas à le remplir.

Initiation au compostage

Dans le cadre de son Plan Climat, la Pévèle Carembault incite les habitants à réduire leurs déchets. Le compostage est une excellente méthode pour valoriser certains déchets et donc éviter de les jeter à la poubelle. Pour bien comprendre son fonctionnement, des ateliers d'initiation sont organisés avec un maître-composteur.

Ce dernier, vous donnera les règles de base du compostage : « Comment installer son bac ? », « Quels déchets y déposer ? », « Comment faire vivre son compost ? » ... À la suite de l'initiation, la Pévèle Carembault vous offre gratuitement un composteur.

Pour vous lancer dans cette aventure et/ou partager vos premières expériences dans l'art du compostage, inscrivez-vous à l'un des ateliers suivants :

- Le mercredi 31 mars de 18h45 à 20h, en ligne webinaire
- Le samedi 10 avril de 10h à 11h15 : à l'école Emilie Carles de Cappelle-en-Pévèle 30 personnes*

- Le samedi 17 avril de 14h30 à 15h45 : à l'école Yann Arthus Bertrand de Cysoing 30 personnes*
- Le mercredi 19 mai de 18h45 à 20h : à la salle du conseil de Coutiches (derrière la mairie) 30 personnes*
- * Le contexte sanitaire n'étant pas favorable à l'organisation de ce type de formation, la Pévèle Carembault se garde le droit de réaliser les initiations au compostage en ligne.

Vous pouvez vous inscrire en ligne via un formulaire disponible sur le site www.pevelecarembault.fr rubrique gestion des déchets. Pour toute question relative à ces initiations, vous pouvez contacter le 03 20 79 20 80.



Flexi Pev'Ailes

Mise en place d'un système de transport à la demande en remplacement des Navettes Pev'Ailes

La Région fait évoluer son offre de transport en commun sur notre territoire. Le service de navettes Pév'ailes devient Flexipév'ailes, un transport à la demande.

L'objectif principal reste le même : rabattre rapidement les habitants vers les gares d'Ostricourt/Libercourt (ligne 241), Phalempin (ligne 240) et Templeuve-en-Pévèle (ligne 239). Il est entré en fonction le lundi 25 janvier et les réservations sont obligatoires.

Pour tout savoir sur le fonctionnement de ce nouveau service, consultez cette page : https://www.pevelecarembault.fr/se-deplacer/flexipevailes-transport-demande/



Accueil de loisirs de Printemps

L'accueil de loisirs de Printemps aura lieu du 26 avril au 7 mai 2021.

Les inscriptions sont possibles sur le portail famille de la Pévèle Carembault du lundi 22 mars 9 h au jeudi 8 avril 17h.

Les Soda's Club seront ouverts également pendant les vacances de Printemps.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site www.pevelecarembault.fr/territoirefamilial/jeunesse



Portail Emploi Pévèle Carembault

Pour travailler près de chez moi, je me connecte au



C'est nouveau! La Pévèle Carembault lance un portail emploi sur lequel recruteur et candidat locaux trouveront leur bonheur: portail emploi. Il s'agit d'un guichet unique qui regroupe une CVthèque, des offres d'emploi, des actualités locales... Tous ces services sont gratuits et personnalisés! Entrez dans le réseau emploi Pévèle Carembault...

Je suis demandeur d'emploi

Déposez dès maintenant et en quelques clics seulement votre CV mis à jour sur le site dans l'espace « Candidat ». Ensuite, utilisez le moteur de recherche pour découvrir les offres d'emploi en cours près de chez vous et qui répondent à votre domaine d'activité. Enfin : postulez ! Déjà plus de 840 offres sont publiées.

Je suis recruteur

Vous cherchez la perle rare pour compléter votre équipe ? La Pévèle Carembault vous invite à créer votre profil sur le portail emploi. En 2 minutes, vous deviendrez partenaire et vous aurez la possibilité de déposer vos offres d'emploi gratuitement. Vous pourrez également consulter la CVthèque en ligne et dénicher votre futur collaborateur.

Pour tous renseignements:

par mail: emploi.pevelecarembault.fr/ ou par téléphone au 03.20.59.36.02

SANTÉ

Vaccination

L'épidémie de Covid reste très préoccupante dans notre région et la vaccination est la seule solution avec le respect des gestes barrières pour sortir de cette crise.

C'est pourquoi, les professionnels de santé et la Pévèle Carembault ont décidé il y a maintenant plus d'un mois de s'associer pour mettre leurs compétences en commun pour monter un second centre de vaccination sur notre territoire et permettre à la population et aux patients d'accéder plus rapidement et facilement à la vaccination.

Après un montage de dossier conséquent, du temps et de l'énergie dépensés, les partenaires ont obtenu l'accord oral de Monsieur le Préfet le jeudi 11 mars 2021.

Cette structure sera portée conjointement par l'Association Santéprospévèle, la Pévèle Carembault et le centre hospitalier Seclin-Carvin.

200 professionnels de santé sont prêts, la municipalité de Pont-à-Marcq a mis à disposition une salle qui répond à tous les critères de conformité. Les agents municipaux ont aménagé l'espace qui recevra la population.

Le centre ouvrira ce samedi 27 mars. Dans un premier temps, pour tout le week-end en opération « coup de poing », puis quotidiennement pour répondre aux besoins de proximité.

Il est situé à Pont à Marcq, rue Germain Delhaye, dans la salle polyvalente.

La prise de rendez-vous sera assurée

dans un premier temps par la Pévèle Carembault qui recensera les patients prioritaires dont les coordonnées auront été transmises par les médecins traitants. Il n'est donc pas utile d'appeler les mairies qui n'ont pas la possibilité de prendre rendez-vous.

Puis, très vite, un numéro de téléphone dédié sera accessible pour réserver les rendez-vous aux habitants du territoire. Enfin, les créneaux seront ouverts au public via Doctolib.

Ce centre est destiné à fonctionner dans la durée et à augmenter les capacités de vaccination pour répondre à cet enjeu de santé publique.





Parcours du coeur



Le Parcours du cœur ne pourra avoir lieu cette année encore mais nous vous proposons de vous associer à la démarche de la fédération de Cardiologie et de l'association des Parcours du Cœur pour le transformer en parcours connecté.

Le challenge est identique et sensibilise à promouvoir l'activité physique : marche, course, vélo...Chacun compte ses pas et les ajoute à un compteur global. Le défi s'étalera jusqu'au 30 avril.

Si vous souhaitez y participer, les inscriptions se font sur parcoursducoeurconnectes.fr

Coût: 2 euros



MÉDIATHÈQUE

Semons du bonheur

Le Réseau Départemental de Développement Culturel en Milieu Rural vous propose de tisser du lien entre habitants du Nord, loin d'internet et des écrans, de revenir à «l'essentiel», en utilisant l'art postal, un moyen de «se faire du bien» et de faire parler votre créativité en cette période quelque peut morose

Règles du jeu:

- 1 Créer : réaliser un courrier diffusant un peu de bonheur à qui le recevra. Vous pouvez écrire, dessiner, découper, coller, colorier, peindre, plier ... Laisser libre cours à votre imagination.
- **2 Semer**: Envoyer votre création «Semons du bonheur» par la poste ou déposer la directement dans la boîte aux lettres de votre réseau.
- 3 Récolter : Nous récoltons vos créations et y glissons un petit mot du Réseau.
- **4 Faire germer**: Votre création voyage sur le territoire Nord. Nous faisons parvenir votre courrier à une personne habitant, petit ou grand.
- **5 Ressemer**: Lorsque vous avez reçu une création «Semons du bonheur», nous vous invitons à semer à votre tour pour la première fois ou de nouveau, une graine de bonheur.



La médiathèque vous propose de vous laisser aller et de semer un peu de bonheur en partageant sur un bout de papier un peu votre univers : un poème, une recette, un dessin, un récit, un origami, une œuvre d'art, tout ce qui vous fera plaisir, n'oubliez pas de signer votre chef d'œuvre...

Vous n'aurez plus qu'à glisser vos créations dans une enveloppe classique ou faite main et venir la déposer à la Marque Page dans notre jolie boîte aux lettres qui se trouvera à l'accueil. Merci pour votre participation et bon amusement.



Reprise des horaires d'ouverture habituels

Compte tenu des récentes dispositions gouvernementales et du passage du couvre-feu à 19 h, la Marque Page reprend ses horaires d'ouverture habituels, à savoir :

- le lundi de 16h30 à 18h30
- les mardi et vendredi de 15h00 à 18h30
- le mercredi, en continu, de 10h30 à 18h30
- le samedi de 10h00 à 13h00

Accueil des étudiants



Certains lycéens et étudiants connaissent actuellement une période difficile avec les cours en distanciel (isolement, déprime, précarité). La Marque Page met donc à leur disposition un espace de travail leur permettant de sortir de chez eux, de s'aérer, de se motiver, de travailler en groupe :

- les lundi et mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- le vendredi de 14 h à 17 h 30.

L'inscription est impérative au 03.20.64.12.39 ou par mail à mediatheque@ville-ennevelin. fr (places limitées). L'accueil sera possible dans le respect des gestes barrières et de la réglementation en vigueur.

Des espaces de travail sont mis à disposition sur tout le territoire de la Pévèle Carembault. N'hésitez pas à consulter le portail des médiathèques www.mediatheques.pevelecarembault.fr.